

## Décision

**Objet : Tarifs de location amphi Beaumont site du Plat d'Étain**

Vu le décret 2012 – 1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu L'instruction comptable M9 applicable aux E.P.S.C.P ;

Vu l'article L.713-3 du code de l'éducation

Vu la délibération du conseil d'administration du 05 novembre 2018, approuvant la proposition de la commission des moyens du 19 octobre 2018 de donner délégation à M. le Président de l'université pour fixer les tarifs des colloques sous conditions de vérifier au minimum l'équilibre prévisionnel de l'opération, vente de prestations, d'objets ou de matériels ainsi que la location de biens meubles ou immeubles.

[Direction des affaires  
financières](#)

Sur proposition de M. le Directeur général des Services,

DECIDE d'appliquer les tarifs selon le tableau en annexe jointe

**Prise d'effet immédiate**

Le Président,



Philippe VENDRIX

+33 2 47 36 66 03  
Dorothee.laillet@univ-  
tours.f

UNIVERSITÉ DE TOURS

 Direction des affaires  
financière

 60 rue du Plat d'Étain-BP  
12050  
37020 Tours Cedex 1

**Notification à :**

**Mme l'Agent comptable**

**M. le Responsable de l'antenne financière des services centraux**

## LOCATION AMPHI BEAUMONT

Location 1/2 journée 8h-13h / 13h-18h		Location journée		Soirée de 18h00 à 23h00 Pas de tarif réduit applicable	Week-end et jour férié 1 Journée Pas de tarif réduit applicable	Week-end et jour férié 2 Journées Pas de tarif réduit applicable
		T. Réduit HT	Plein Tarif HT			
T. Réduit HT	Plein Tarif HT	T. Réduit HT	Plein Tarif HT	Tarif HT	Tarif HT	Tarif HT
105,00 €	150,00 €	140,00 €	200,00 €	200,00 €	300,00 €	450,00 €
110,00 €	155,00 €	145,00 €	205,00 €	205,00 €	310,00 €	460,00 €

TARIF 2015

TARIF 2019

**Technicien/Gardien:** 33 € de l'heure de 08h à 18h00; 80 € après 18h et week-end

**Ménage :** 20 € HT de l'heure applicable

**En interne :** les salles et amphis sont mis à disposition gracieusement, application possible des tarifs technicien/gardiennage ou heure(s) de ménage

\* Tarif Réduit : Le tarif réduit est applicable aux associations étudiantes , aux EPSCP, et manifestations entrant dans un cadre pédagogique .

Tous nos tarifs s'entendent HT avec application de la TVA au taux normal en vigueur

Fait le 03 juin 2019

Le président,



Philippe VENDRIX